

SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS

UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Réponse de la liste En Avant Versailles !

6 mars 2020

Questions aux candidats des élections municipales de 2020 pour la commune de VERSAILLES

A 0 Quels quartiers nécessitent selon vous des efforts particuliers d'aménagement et de rénovation ?

Les quartiers de Satory, Jussieu, Porchefontaine et Montreuil nécessitent des efforts importants. Saint-Louis, Chantier et Glatigny nécessitent de l'attention. Le quartier Notre Dame doit être mieux interconnecté avec le reste de la ville notamment par le biais de la réforme du parking.

A 1 La ZAC de Satory Ouest est en préparation. Comment comptez-vous associer les citoyens à la conception et à la finalisation des projets successifs pour les divers sous-quartiers de cette ZAC, qui vont s'étaler sur 15 ans au moins ?

La ZAC de Satory Ouest est essentielle pour Versailles, VGP et le Grand Paris. Elle s'articule avec l'ensemble de Satory. Nous aurons une équipe dédiée à la fois à Versailles et à VGP. Ce sujet sera traité dans le cadre des débats participatifs et de commissions extra-municipales.

A 2 Le patrimoine architectural de Versailles est en partie protégé par le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur). Comptez-vous mettre en place les dispositions de protection pour éviter les dérives de densification dans les quartiers hors PSMV ?

Hors PSMV, nous serons très attentifs à éviter toute densification. L'urbanisme du quartier de Satory doit être complètement repensé.

A 3 Le projet du quartier PION. Comment comptez-vous maîtriser la délégation déjà engagée avec un promoteur pour mener à bien le projet ? Comment les opérations seront-elles coordonnées avec la commune de Saint-Cyr mitoyenne ? Quelle date prévoyez-vous pour l'enquête publique initialement prévue début 2019 ?

Nous voulons une remise à plat de l'aménagement du quartier Pion d'autant que le terrain est semble-t-il amianté selon nos informations. Rien ne saurait être fait sans débat participatif.

A 4 Quelles dispositions pensez-vous prendre pour poursuivre l'amélioration de la circulation et stationnements des vélos, motos et trottinettes?

Notre vision est basée sur la sécurité et le respect du code de la route. La protection des piétons est une priorité absolue. Nous n'opposons pas la voiture, les transports en commun, les modes de déplacement doux et les piétons. Ce sujet sera traité dans le cadre des débats participatifs et de commissions extra-municipales.

A 5 Comment envisagez-vous de faire respecter l'arrêté municipal concernant le transit des camions dans Versailles ?

Nous allons doubler les effectifs de la police municipale. En plus de lutter contre l'explosion de la délinquance à Versailles, elle aura pour tâche également ce sujet.

A 6 Comment comptez-vous développer la vidéo-surveillance (nombre de caméras, lieux/quartiers et échéancier) ? Envisagez-vous de publier des bilans périodiques sur les résultats obtenus ?

La vidéo-surveillance sera renforcée. Le nombre d'agents derrière les caméras sera augmenté. L'utilisation des bandes vidéo à des fins de poursuite sera revue. La coopération avec la police nationale, la gendarmerie et les initiatives départementales seront renforcées.

A 7 Quelles dispositions comptez-vous prendre pour encourager l'électro-mobilité et la réduction de la pollution de l'air. Pensez-vous développer les stations de recharges électriques publiques ? Le passage des véhicules municipaux à l'électrique ou à l'hydrogène sera-t-il poursuivi ?

Nous comptons installer des capteurs de qualité de l'air notamment en ce qui concerne les particules ultra fines. Nous sommes favorables aux transports électriques et hydrogènes. La taille des équipements peut être revue à la baisse et s'adapter au besoin constaté. Nous étudierons toutes les possibilités d'amélioration du parc de bus circulant.

A 8 Avez-vous des projets d'aménagement de parkings payants de véhicules dans les rues ou en sous-sol ? Avec quels types de concertation ?

Nous allons revoir les modalités du stationnement résidentiel. L'abonnement annuel passera à 75 euros. Il n'y aura plus qu'une zone remplaçant les zones actuelles. Par ailleurs, sur tout le parc payant, les 30 premières minutes seront gratuites. Enfin, nous mettrons à l'étude et au débat public la réalisation d'un nouveau parking. Un financement privé sera envisagé.

L'idée est bien de répondre aux besoins des usagers et résidents de Versailles, qui dans un souci d'écologie souhaitent optimiser leurs déplacements et aussi faire vivre nos commerces.

A 9 Envisagez-vous des aires de covoiturage en coordination avec les communes voisines ?

Nous mettrons à l'étude et au débat public, le sujet du park and ride et des aires de covoiturage. Leur articulation avec les moyens de transport publics est essentielle.

A10 Comptez-vous mettre à profit les Jeux olympiques de 2024 pour développer certains équipements. Si oui, lesquels ?

Une équipe municipale dédiée sera créée pour mener cette réflexion globale. Avec toutes les parties concernées, elle aura pour mission de permettre/organiser la participation de la ville et de ses riverains à cet événement majeur. Les besoins seront divers : valorisation des ressources de la Ville,

mise à disposition des infrastructures, propreté, développement économique, événements culturels, sécurité, traduction, presse... Nous voulons être un acteur de cet événement par l'information, l'accueil et inviter les Versaillais à y participer (particulièrement les Jeunes, qui trouveront là un travail temporaire valorisant). Les processus de recrutement s'ouvriront 2 ans avant. Il faut donc se mettre au travail très vite... Les jeux Olympique seront le moment pertinent pour développer les produits dérivés Versailles et l'exploitation de la marque « Versailles »

A 11 Pensez-vous que la Mairie peut et doit participer au débat sur la nécessaire remise en état de ce patrimoine en voie de dégradation que représente le Potager du Roi. Si oui, comment?

Notre équipe fera de la sauvegarde et du rayonnement du Potager du Roi un axe phare de son mandat. Des premiers contacts avec des parties prenantes ont été établis.

A 12 Comptez-vous améliorer la logistique du dernier kilomètre qui perturbe la circulation aux heures de pointe ? Si oui, comment ?

Nous en sommes bien conscients, la logistique du dernier kilomètre est un sujet qui pose des questions d'encombrement, de bruit et de qualité de l'air. Nous mettrons à l'étude et au débat public ce sujet.

B 1 Quelles mesures proposez-vous pour maintenir l'activité commerciale intra-muros ?

Nous aurons à cœur de défendre l'activité locale de nos commerçants et artisans. Nous souhaitons des places de parkings pour permettre la course de proximité, veiller à la diversité des commerces, revitaliser Saint-Louis et Satory. Nous allons lancer une plateforme, AchetezaVersailles.fr, qui permettra aux commerçants de proposer leurs produits en ligne (comme à Grenoble). Les utilisateurs (habitants, touristes...) auront la possibilité de faire des achats en ligne, d'aller les chercher en magasin ou bien de se faire livrer. Nous accueillerons un marché de Noël, avenue de Sceaux, de Saint Cloud ou à la cathédrale Saint-Louis, en privilégiant les acteurs locaux. Ces axes peuvent générer un intérêt supplémentaire des touristes dans les périodes de fêtes et concourir à la vitalité économique des quartiers en proximité. Après une étude de marché très précise nous développerons quelques espaces nouveaux de co-working.

B 2 Comment comptez-vous mettre à profit le flux de touristes dans la ville en vue de retombées économiques ?

Notre axe stratégique est de rechercher des ressources propres en particulier par l'exploitation de la marque Versailles. Cette exploitation de la marque se fera avec une équipe dédiée et spécialisée (foulards, porcelaine, cabas, parapluies, produits de papèterie...) avec un souci de qualité et de fabrication française, comme nos voisins britanniques ont intégré ces éléments dans leur cahier des charges.

B 3 Quelles synergies culturelles comptez-vous développer avec les diverses et nombreuses manifestations du Château de Versailles

Nous allons remettre à plat les relations de la ville avec le château. Nous ambitionnons de mettre en place un partenariat renforcé et gagnant-gagnant.

B 4 Comptez-vous publier le bilan annuel des divers types d'emplois présents sur la commune et leurs évolutions en relation avec les résultats obtenus par la mission locale pour l'emploi ?

C'est une bonne idée. Nous comptons organiser une fois par an un Forum de l'emploi et de l'économie plus visible, en associant aussi les entreprises du bassin saint-quentinois, versaillais, et au-delà. Pour les candidats à l'emploi, ce sera un rendez-vous pour échanger de manière directe avec des recruteurs. Des séances de coaching y seront également proposées gratuitement. La commune organisera aussi des soirées de recrutement express. Ces séances ouvertes à tous se dérouleront plusieurs fois par an et permettront aux demandeurs d'emploi et aux entreprises avec des offres, d'échanger pendant des créneaux courts. Nous nous engageons à travailler avec la Mission locale pour l'emploi et la Chambre de Commerce pour que ces événements deviennent des rendez-vous efficaces.

B 5 Envisagez-vous sous bref délai l'élaboration d'un Plan de déplacement des salariés des entreprises et des établissements publics (PDIE) installés sur Versailles ?

Nous mettrons à l'étude et au débat public ce sujet. Si des améliorations sont possibles nous y travaillerons.

C 1 L'accueil des très jeunes enfants est-il satisfaisant ? Sinon, que proposez-vous pour l'améliorer ? Quelles statistiques publierez-vous sur les listes d'attente des parents ?

Nous allons remettre la politique familiale au cœur de la Cité. La première adjointe sera en charge de la famille. L'accueil des très jeunes enfants est une priorité.

C 2 L'accueil des 10 500 étudiants présents sur Versailles est-il satisfaisant ? Que proposez-vous pour accroître les possibilités d'accueil et les animations dans la ville pour mieux fixer un public jeune et exigeant ?

Le logement étudiant/jeunes travailleurs (qui rentre dans les quotas sociaux) doit être la priorité des projets de logement. Par ailleurs, nous proposons d'étudier le besoin de salles de travail au cœur de nos quartiers (les grands jeunes peinent quelquefois à trouver des endroits calmes, type médiathèque (comme à Saint-Quentin-en Y.) ou bibliothèque universitaire, ouverts en soirée et le week-end. Pour les plus jeunes, nous proposerions aux professeurs en retraite d'assurer des permanences dans ces mêmes salles, pour accompagner ceux qui le veulent, moyennant un abonnement/une participation modérée des familles. Enfin, le Stade de Montbauron pourrait être disponible aux étudiants ainsi qu'aux scolaires et aux familles versaillaises qui souhaitent se détendre en s'aérant

C 3 Les capacités d'aides à domicile et les capacités d'accueil des personnes âgées sont-elles satisfaisantes sur la commune ? Quelles dispositions nouvelles envisagez-vous en relation avec le vieillissement de la population ?

C'est clairement un défi pour la ville de Versailles mais c'est aussi une opportunité. Cela sera un axe majeur de la nouvelle municipalité. Nous comprenons bien que chacun aspire à l'autonomie le plus possible.

C 4 Comment comptez-vous rendre plus transparente la gestion des logements sociaux compte tenu de la multitude des organismes HLM présents sur la commune ?

Nous mettrons à l'étude et au débat public ce sujet. En attendant, nous publierons une liste des organismes qui existent.

C 5 Quelle sera votre politique de création de logements sociaux ? Comptez-vous poursuivre la politique de mixité sociale en évitant les concentrations de logements sociaux ?

Nous mettrons à l'étude et au débat public ce sujet. A ce stade, nous pensons utile de concentrer nos efforts sur les jeunes, les parents isolés et les personnes qui rendent service à la collectivité (militaires, aide-soignant...).

C 6 Centres de santé polyvalents : quels supports comptez-vous apporter en complément des premières réalisations déjà ouvertes sur la commune ?

C'est clairement un défi pour la ville de Versailles mais c'est aussi une opportunité. Cela sera un axe majeur de la nouvelle municipalité. Les maisons de santé sont des moyens de réduire les coûts d'installation et de trouver en un point unique les besoins de soin et conseils les plus courants.

D 1 Quelles dispositions comptez-vous prendre en matière de gestion des cantines scolaires ?

Nous passerons des contrats avec les agriculteurs locaux pour leur assurer des débouchés, notamment dans les cantines des écoles, (produits bio, circuits courts, réduction de l'usage des produits chimiques, interdiction des nitrites...). Nous envisageons de viser 100% de produits locaux et /ou bio. Nous souhaitons que les cuisines soient au plus près de nos besoins et de nos choix qualitatifs pour les enfants de Versailles. Nous tenterons le compostage des déchets des restaurants scolaires. Nous installerons des composteurs dans les écoles avec le soutien des dispositifs concernés.

D2 Pensez-vous développer l'offre actuelle de spectacles ? Si oui, dans que sens ?

Nous allons renforcer le rayonnement du mois Molière et la programmation du théâtre Montansier en l'élargissant et notamment en proposant au Conservatoire et écoles de musique de s'y produire régulièrement. Ce théâtre est celui des Versaillais, la musique, la danse et le théâtre y ont leur place. En partenariat avec de nombreux acteurs afin de ne pas grever les finances publiques, nous allons développer le sport et la culture à Satory afin d'en faire un lieu de destination phare pour l'Île de France. Nous mettrons en place le festival Baroque lors du mois Molière.

D 3 Comment envisagez-vous d'améliorer le fonctionnement des maisons de quartiers ? Liens et communications avec les habitants, sites internet,

Les maisons de quartiers doivent être davantage ouvertes et visibles aux habitants des quartiers. Le site internet de la ville peut parfaitement faire une interface efficace. Enfin, l'atelier numérique est un concept original qui mérite également d'être mieux connu dans ses possibilités et activités.

E 1 Quelles mesures comptez-vous prendre pour réduire la facture énergétique de la commune ? Quels bilans comptez-vous publier ?

Aussi bien en ce qui concerne le parc privé que public, dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments, la ville et Versailles Grand Parc renforceront la mobilisation de tous les acteurs concernés, en lien avec les propriétaires et les locataires pour l'accélérer. Seront mobilisés, les dispositifs de tiers financement qui permettent de faire financer la rénovation de bâtiments sans avoir à mobiliser la totalité des financements au début des travaux. Une meilleure communication sera mise en place avec les acteurs concernés afin d'aider les habitants à identifier les aides et subventions ou accompagner la constitution des dossiers.

E 2 Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour remédier, faire connaître et suivre les évolutions des pollutions de l'air et les niveaux de bruits dans la ville ?

Nous comptons installer des capteurs de qualité de l'air notamment en ce qui concerne les particules ultra fines. Nous allons avoir une politique volontariste contre les incivilités sonores.

La propreté, le nettoyage, l'entretien des routes et trottoirs sera un de nos axes de travail, les pollens touchent beaucoup de familles pour détourner le regard de ces questions.

E 3 La ville de Versailles a émis un avis réservé sur le projet des tours réfrigérantes du Château. Que comptez-vous faire en la matière ?

Nous mettrons à l'étude et au débat public ce sujet. La question de l'anticipation des impacts des projets est fondamentale, quels que soient les projets, les élus doivent garder la qualité de vie de Versaillais comme objectif.

F1 Comment et par quels moyens comptez-vous veiller au bon fonctionnement des Conseils de quartier et, lorsque c'est nécessaire, l'améliorer ?

Au-delà du renforcement du fonctionnement des Conseils de quartier, nous allons offrir aux Versaillais plus de moyens de s'impliquer dans les choix importants de Versailles. Versailles a actuellement un mode de gestion uniquement vertical. Mais plus généralement, les institutions classiques ont démontré leurs limites. Nous vous proposons une transition démocratique qui ferait de la ville de Versailles un exemple national. Nous proposons la création de commissions extra-municipales, la mise en place de permanences du maire et de ses adjoints, des élus qui seront à votre écoute. On pourra envisager une permanence mensuelle des conseillers municipaux dans les quartiers. Un médiateur municipal sera chargé des difficultés rencontrées par les versaillais.

F2 Envisagez-vous de mettre en place un dispositif de budgets participatifs, moyen d'intéresser les citoyens aux mécanismes de choix d'investissements dans la ville ou dans leur quartier ? Si oui, lequel ?

Nous proposons un budget participatif de 100 000 euros par an qui pourrait être augmenté en cours de mandature s'il s'avère fortement efficace. Il concernerait plusieurs thématiques : le transport/mobilité, l'écologie urbaine, le mobilier urbain. Toute personne âgée de plus de 16 ans pourra proposer un projet d'investissement ou une idée au budget participatif. Les habitants seront consultés pendant plusieurs semaines afin de soumettre leurs idées pour optimiser le développement de la ville.

F3 Comment pensez-vous porter à la connaissance des citoyens avant leur mise en œuvre, les calendriers et les préparatifs des projets communaux d'investissement ? Par quels moyens pourront-ils s'exprimer sur des projets encore modifiables ?

Les citoyens seront également consultés régulièrement par le biais de référendums sur des sujets structurants. Ces référendums feront l'objet d'une analyse préalable par une commission extra-municipale, rendue publique. Au-delà, Nous allons instaurer une transparence et une justification budgétaire au premier euro comme c'est le cas pour le budget de l'Etat. Un Audit sera commandé à la Chambre régionale des comptes en début de mandat. Seront mis en place des indicateurs destinés à améliorer la transparence et la lisibilité du budget. Nous allons mettre en place des évaluations régulières de l'efficacité des services municipaux. Les politiques publiques doivent faire l'objet d'une évaluation : il en va de leur efficacité et de leur légitimité. Les évaluations permettent en effet d'amender, de renforcer voire de revenir sur les mesures. Nous établirons des indicateurs fiables et un canal dédié permettant aux habitants de signaler qu'une action publique n'a pas peut-être pas atteint son objectif. L'évaluation pourra concerner l'ensemble des services et politiques publics de la municipalité et devra associer citoyens, experts et /ou élus afin d'être la plus utile aux usagers et la plus rigoureuse possible.

G - Autres projets ?

Existe-t-il des thèmes ou projets autres que ceux abordés ci-dessus, que vous avez l'intention d'aborder et de développer ? Si oui, veuillez en préciser la nature, les actions à mettre en œuvre et les échéanciers.

Nous souhaitons examiner une redéfinition du dossier de la Poste (suppression du bâtiment en béton, mise en place d'un bâtiment en pastiche type écurie avec utilisation d'artisans) vers la construction d'un hôtel pour l'accueil des touristes (hôtel), l'ouverture d'un restaurant à prix accessible.

Questions aux candidats aux élections municipales de 2020 concernant VERSAILLES GRAND PARC (VGP)

A 1 Quelles nouvelles compétences souhaitez-vous développer ou renforcer en les transférant depuis les communes ? Avec quels objectifs ?

Il va falloir mettre en place la nouvelle compétence sur l'eau. Il n'est pas prévu d'élargir le périmètre à ce stade. Mais des projets d'équipements partagés pourraient être envisagés. Nos villes sont quelquefois très sous-équipées au regard des besoins des populations.

A 2 Pensez-vous mettre en place un plan d'investissement pluriannuel commun entre communes et, si oui, dans quels domaines et avec quelles priorités ?

Il faut renforcer les synergies dans les investissements concernant les domaines partagés. Une meilleure articulation avec le département des Yvelines doit être trouvée.

A 3 Comment pensez-vous harmoniser la gestion des réseaux d'eaux (distribution, assainissement) de façon, en particulier, à réduire la disparité des prix de l'eau au consommateur entre les communes de VGP ?

VGP doit ouvrir le sujet de la dimension sociale de l'eau. Cela sera l'objet d'un débat participatif au niveau de l'ensemble de VGP.

A 4 Quelles réalisations comptez-vous mener en partenariat avec le département des Yvelines sur les aménagements routiers et les initiatives de transports ?

Le domaine routier départemental est très important au niveau de VGP. Il faut renforcer notre coopération sur ce segment avec le département. Inversement, il faut renforcer l'articulation entre le domaine départemental et celui strictement de VGP. Une meilleure convention doit être trouvée avec le département. Les deux sujets devront être négociés simultanément afin de trouver une solution gagnant-gagnant. Nous insisterons sur l'entretien des routes départementales et l'éclairage... qui sont des facteurs de sécurité pour les Versaillais sur les routes. Le sujet du véhicule autonome sera considéré avec sérieux.

A 5 Envisagez-vous des actions conjointes avec les trois intercommunalités limitrophes ? Et, si oui, sur quels domaines ?

VGP est entourés de 7 intercommunalités : 3 dans les Yvelines (Saint-Quentin-en-Yvelines, Saint-Germain Boucle de Seine et Gally Mauldre), 3 dans les Hauts-de-Seine (Vallée Sud Grand Paris, Grand Paris Seine Ouest et Paris Ouest La Défense), Paris-Saclay dans l'Essonne.... Nous allons renforcer nos relations avec chacune d'entre-elles.

B 1 Quelle sera votre politique en matière de pôle de développement économique ?

En termes de développement économique, il faut renforcer la coordination entre les villes de VGP ainsi qu'avec le département

B 2 Quels plans de déplacement inter-établissements (PDIE) privés et publics comptez-vous développer sur les zones du territoire VGP afin de définir des priorités pour attirer les salariés, les usagers, dont les jeunes ?

Dans ce domaine, il faut renforcer la coordination entre les villes de VGP.

B 3 Quelles actions comptez-vous développer pour accroître le dynamisme des zones d'activité économique de la communauté d'agglomération ?

Outre le renforcement de la coordination entre les villes de VGP ainsi qu'avec le département, il sera mis en place une offre de valorisation commune pour VGP.

C 1 Quels moyens pensez-vous proposer pour assurer la liaison directe de Versailles avec la tangentielle Ouest TRAM 13 qui arrivera à St Cyr en fin 2021 ? Quelles actions comptez-vous initialiser pour accélérer la mise en place du TRAM 12 entre Massy et Versailles qui doit remplacer la ligne RER C ?

Il est très regrettable que la tangentielle Ouest TRAM 13 qui arrivera à St Cyr en fin 2021 n'ait pas été pensé pour aller à Versailles. Nous sommes favorables à un raccordement à Satory. Nous n'excluons pas de lancer des études sur un raccordement supplémentaire. Accélérer la mise en place du TRAM 12 entre Massy et Versailles qui doit remplacer la ligne RER C est une priorité de la nouvelle équipe. Le levier politique sera privilégié.

C 2 Comment envisagez-vous d'associer les acteurs locaux (associations et autres) à l'étude des dossiers transport permettant l'élaboration de l'appel d'offre de 2020 sur l'ensemble des transporteurs routiers de la région parisienne ?

Il est essentiel de mobiliser toutes les parties concernées sur ce dossier. Cela constituera notre marque de fabrique.

C 3 Comment envisagez-vous les améliorations des pistes et bandes cyclables qui présentent des discontinuités, avec des objectifs de sécurisation et de confort pour les usagers tant piétons qu'utilisateurs de 2 roues ?

En lien avec les usagers, dans le cadre de nos structures de concertation, nous allons définir les zones à risque et mettre en œuvre un plan de pistes cyclables plus sécurisé.

C 4 Comment comptez-vous améliorer la logistique urbaine du dernier kilomètre au sein de VGP ?

Dans ce domaine, il faut renforcer la coordination entre les villes de VGP

C 5 Comment et où comptez-vous développer des parcs de stationnement d'intérêt communautaire ?

Dans ce domaine, il faut renforcer la coordination entre les villes de VGP, avec les Départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de l'Essonne ainsi qu'avec les 7 intercommunalités concernées.

D 1 Avez-vous l'intention de mettre en place un PLUi au sein de VGP (Plan local d'urbanisme intercommunal) ? Et, si oui, quels en seront les axes directeurs ?

Nous serons très prudents et vigilants sur ce type d'évolution. ? Rien ne pourra être fait sans études préalables et débats publics.

D 2 Quels moyens et quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour lutter contre les délinquances et les incivilités dans nos communes ?

C'est un énorme problème pour VGP. Dans ce domaine, il faut renforcer la coordination entre les villes de VGP. La question du partage d'informations est posée. Le Département est actif dans ce domaine. Une collaboration sera recherchée.

D 3 Quelles actions comptez-vous développer pour élaborer un projet alimentaire territorial PAT en relation avec le projet de Orsay Paris-Saclay et SQY (marchés, cantines scolaires, etc.) ?

Au niveau de Versailles, nous passerons des contrats avec les agriculteurs locaux pour leur assurer des débouchés, notamment dans les cantines des écoles, (produits bio, circuits courts, réduction de l'usage des produits chimiques, interdiction des nitrites...). Nous envisageons de viser 100% de produits locaux et/ou bio. Nous tenterons de généraliser le compostage des déchets des restaurants scolaires. Nous installerons des composteurs dans les écoles avec le soutien des dispositifs concernés. Nous rechercherons une coopération dans VGP ainsi qu'avec les Départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de l'Essonne ainsi qu'avec les 7 intercommunalités concernées.

D 4 Avez-vous l'intention de mettre en place un plan de prévention du bruit sur le territoire de VGP ? si oui, quelles en seront les mesures principales ?

La lutte contre le bruit est une de nos priorités. Nous rechercherons une coopération dans VGP ainsi qu'avec le Département des Yvelines.

D 5 Avez-vous un projet d'étude des pollutions de l'air sur nos communes ? Si oui, quelles en seront les composantes et les mesures principales ?

La limitation de la pollution de l'air est une de nos priorités. Nous rechercherons une coopération dans VGP ainsi qu'avec le Département des Yvelines. Nous proposerons de développer le nombre de capteurs notamment dans le domaine des particules fines.

D 6 Quelles orientations pensez-vous privilégier pour la préparation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de VGP (Energies renouvelables, réseaux de chaleur, diagnostic des bâtiments publics, rénovation énergétique des particuliers,...) ?.

Nous souhaitons renforcer la dimension sociale du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de VGP. Les mesures envisagées doivent pouvoir être envisagées pour tous. Il faudra beaucoup plus faire connaître les mesures possibles quels qu'en soient leurs promoteurs.

E 1 Avez-vous une politique pour la réhabilitation de l'allée royale dans la plaine de Versailles ? Si oui, laquelle ?

La réhabilitation de l'allée royale dans la plaine de Versailles sera un de nos axes forts. VGP sera pleinement associé.

E 2 Quelles coulées vertes du territoire VGP (identifiées dans le SDRIF 2014) comptez-vous renforcer ? Avec quelles priorités ?

Nous serons très attentifs aux coulées vertes au niveau de VGP.

E 3 Comment comptez-vous exercer votre nouvelle compétence sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI ?

La question de l'eau est très sensible au niveau de VGP. Il faudra à la fois lancer des études importantes et augmenter la profondeur du débat public sur ce thème.

E 4 La gestion des déchets mobilise 57% du budget annuel de fonctionnement de la Communauté VGP. Quelles initiatives envisagez-vous prendre pour intéresser et mobiliser le public à la réduction et l'optimisation de ces dépenses, en particulier vers l'économie circulaire ?

La question de la gestion des déchets est très sensible au niveau de VGP. Il faudra à la fois lancer des études importantes et augmenter la communication sur ce thème.

E 5 Prenez-vous l'engagement de mettre en place rapidement une commission consultative de suivi de la gestion des déchets (règlementation des Délégations des Service Public) ?

Oui, nous sommes favorables à la mise en place d'une commission consultative de suivi de la gestion des déchets.

F 1 Quels sont vos projets pour élargir l'offre culturelle au-delà de l'éducation musicale ?

Dans ce domaine, il faut renforcer la coordination entre les villes de VGP.

F 2 Comptez-vous mettre à profit les JO de 2024 pour développer et pérenniser certains équipements ? Si oui, lesquels ?

Une équipe municipale dédiée sera créée pour mener cette réflexion globale. Avec toutes les parties concernées, elle aura pour mission de permettre/organiser la participation de la ville et de ses riverains à cet événement majeur. Les besoins seront divers : valorisation des ressources de la Ville, mise à disposition des infrastructures, propreté, développement économique, événements culturels, sécurité, traduction, presse... Nous voulons être un acteur de cet événement par l'information, l'accueil et inviter les Versaillais à y participer (particulièrement les Jeunes, qui trouveront là un travail temporaire valorisant). Nb : les processus de recrutement s'ouvrent 2 ans avant. Il faut donc se mettre

au travail très vite... VGP sera bien évidemment mobilisé. Saint-Quentin en Yvelines est également concerné. Des synergies seront recherchées.

G 1 Que comptez-vous faire pour améliorer la transparence des actions de VGP par des mesures d'information des citoyens sur l'élaboration et la réalisation des projets ?

La transparence et les débats publics sont constitutifs de l'action de notre équipe. Nous inviterons plus clairement les Versaillais qui souhaiteraient assister aux conseils de l'agglomération.

G 2 Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil de développement (CODEV) permettant de débattre des projets à long terme et d'en analyser les résultats?

Concernant les projets à long terme, nous sommes pour des débats participatifs dans toutes les villes concernées.

H - Autres thèmes ou projets ? Existe-t-il des thèmes ou projets autres que ceux abordés ci-dessus, que vous avez l'intention d'aborder et de développer ? Si oui, veuillez en préciser la nature, les actions à mettre en œuvre et les échéanciers.